



Anticor 69
À l'attention de Pauline
gl69@gl-anticor.org

Bonjour,

À votre demande de prendre position publiquement dans la lutte contre la corruption en ordre général, mais aussi plus attentivement dans le détail selon vos propositions, nous répondons bien volontiers.

En préambule, précisons comme nous en avons déjà eu l'occasion, que notre tête de liste, Laure Velay, et ses membres adhèrent à l'ensemble des 30 points de votre proposition pour ces élections. Par ailleurs, l'un de nos membres est adhérent de votre association.

Mais soyons plus précis et plus engagés.

1 / Les problèmes d'éthique et conflits d'intérêts dans la vie politique d'une collectivité locale comme la vôtre vous paraissent-ils centraux ou plutôt à la marge ?

Les problèmes d'éthique et les conflits d'intérêts posent naturellement des difficultés, tout autant dans la vie locale que dans la sphère nationale. Ils sont d'autant plus problématiques que leur envergure relative amène souvent à les négliger, voire les pardonner, sans mesurer plus avant les conséquences et sans qu'il y ait localement la possibilité de leur donner l'écho qu'ils méritent. De fait, l'omerta règne pour des raisons diverses qui relèvent plus souvent du renoncement à lutter contre les dérives que d'une réelle complicité. Le passé et le présent montrent que la tendance à l'autocratie semble naturelle pour beaucoup et les comportements induits génèrent de facto de nombreux problèmes d'éthique, souvent inacceptables. La réponse est donc positive au fait que ces problèmes sont centraux, voire cruciaux.

P2 / Parmi les 30 propositions d'Anticor pour ces élections, quelles sont les 3 que vous souhaiteriez mettre en place prioritairement et pourquoi ?

S'il ne fallait ne citer que trois d'entre elles, voici celles qui seront immédiatement applicables et appliquées :

— Un maire qui n'exerce ni mandat départemental, régional ou national, étant entendu qu'il n'effectuera pas plus de deux mandats consécutifs.

Laure Velay s'est engagée à ce titre et dans ces termes pour la commune, comme tous ses colistiers.

À notre connaissance, **aucun d'entre nous n'a affiché d'autres ambitions politiques**. Il va de soi que cette réponse n'a de crédibilité que dans l'instant, nul ne pouvant prédire l'avenir. Mais nos valeurs et nos engagements sont fermes et nous sommes résolument décidés à nous dédier au bien de la commune.

— Transparence de l'action publique

Cette position est générique et retient tous les points de votre proposition. La transparence est l'une de nos valeurs affichées et sans doute en tête des causes d'engagement de la plupart d'entre nous. C'est aussi l'action immédiate que nous prendrons si les électeurs nous conduisent en tête.

Ainsi, **nous enregistrerons et diffuserons les conseils municipaux**, ce qui a été un grave manquement dans les années écoulées et l'objet de nombreux désaccords dus à la mauvaise mémoire et aux retranscriptions expurgées, que ce soit volontaire ou non.

Le site internet de la commune sera revu pour permettre l'accès plus facile et plus immédiat à tous les documents accessibles au public (de par la loi) **et à tous les documents utiles** concernant des informations et des projets impactants pour les Désidériens. Et ce, avant leur concertation. Car, bien entendu, **nous créerons les conditions de la participation des habitants aux projets d'aménagements envisagés**. Nous ne considérons pas ses élections comme un blanc-seing pour les 6 ans à venir.

— Reconnaissance du rôle des élus minoritaires

À ce titre, auquel nous accordons volontiers notre accord sur tous les points que vous citez, nous ajoutons notre propre engagement particulier :

Chacune des listes minoritaires se verra attribuer une Présidence de commissions (dont celle des finances s'ils en sont d'accord ou une autre selon leur choix), **mais également un poste de conseiller délégué.**

Ainsi, nous attendons, de l'ensemble des élus, un travail en commun pour le bien commun, en offrant non seulement les moyens de se tenir informé, mais aussi les possibilités d'agir concrètement.

Au-delà de cette focalisation sur ces propositions prioritaires, et de notre accord de principe sur l'ensemble des 30 points que vous avez développés, nous souhaitons également étendre cette influence auprès de «l'intercommunalité» spécifique de notre environnement. En effet, la position géographique et géologique des Monts d'Or nous incite à développer des rapports et des projets très étroits avec les communes environnantes qui partagent ce territoire si particulier.

3 / Quelles actions concrètes votre liste souhaite-t-elle mettre en place une fois élue pour garantir un fonctionnement éthique et transparent de votre collectivité ?

Outre les points cités à la question précédente, nous diffuserons réellement et au plus tôt les informations de la commune par des moyens multimodaux, connectés et non connectés (vidéo, papier, web, panneaux d'information, etc.).

Nous organiserons des réunions de concertation et de participation avec les habitants en amont des aménagements prévus et des projets plus long terme qui les concernent, soit globalement, soit par quartier selon les cas.

Nous avons pris l'engagement, et nous le tiendrons, de répondre à chacun sur toute question posée, quel que soit le médium utilisé et dans les meilleurs délais. Nous souhaitons mettre en place une vraie communication interactive et non une information descendante. C'est un point d'autant plus prégnant à nos yeux qu'il est actuellement fortement négligé.

4 / De nombreux élus cumuleront les activités de conseillers à la municipalité et à la métropole, ce cumul des mandats et des rémunérations vous paraît-il compatible avec une vraie implication dans l'une et l'autre des fonctions ?

Aucun membre de notre liste ne sera élu à la Métropole. Communes et Métropole étant fortement imbriquées, il semble difficile de dénier l'implication à toute personne qui cumulerait les deux fonctions.

Toutefois, il serait logique de concevoir que le temps ne pouvant se dédoubler, il en est de même pour les indemnités. Le cumul de ces rémunérations devrait être ramené au temps effectif de l'activité pratiquée pour l'un et l'autre des mandats. C'est une question complexe qui, votée par les bénéficiaires d'un système, risque en conséquence de ne pas trouver de bonne réponse rapidement.

En vous remerciant de la vigilance que vous exercez et des actions que vous menez,

Soyez assuré de notre soutien également,
Bien cordialement

Au nom de la liste
Saint-Didier Autrement
p/o Laure Velay

contact@saint-didier-autrement.org